



Recommandations pour une gestion durable des forêts

La troisième Conférence interministérielle pour la protection des forêts en Europe s'est tenue à Lisbonne en 1998 et a permis d'établir 24 recommandations pour une gestion forestière durable au niveau opérationnel.

- **Les grandes lignes de la conférence**

Regroupant États et instances internationales, la Conférence a fortement mis l'accent sur les aspects socio-économiques de la gestion durable des forêts. Dans ce contexte, la Conférence s'est particulièrement concentrée sur les rapports et l'interaction entre la forêt et la société. 36 pays et l'Union Européenne ont ainsi signé les deux Résolutions de Lisbonne.

De plus, une coopération avec le Processus ministériel « Un environnement pour l'Europe » a été établie en adoptant conjointement au niveau paneuropéen le « Programme de travail pour la conservation et l'amélioration de la diversité biologique et paysagère dans les écosystèmes forestiers 1997-2000 » (Programme de travail sur la diversité biologique).

- **Les 24 recommandations pour une gestion durable des forêts**

D'après la Conférence, une gestion durable des forêts passe par le respect des 24 recommandations suivantes.

- Une surface forestière bien connue.
- Une gestion rationnelle des forêts.
- Des forêts bien aménagées et bien suivies.
- Les potentialités des milieux forestiers bien connues.
- Le capital ligneux sur pied géré durablement.
- Des infrastructures bien raisonnées, adaptées aux enjeux et respectueuses de l'environnement.
- L'état de santé des forêts régulièrement contrôlé.
- Des espèces forestières bien adaptées à la station.
- Des peuplements stables et résistants.
- Des intrants raisonnés et non nocifs pour l'environnement.
- L'équilibre sylvo-cynégétique, objectif à atteindre.



- Une récolte de bois raisonnée et équilibrée.
- Des techniques durables d'exploitation du bois.
- Des débouchés rémunérateurs pour les produits forestiers.
- La production durable des produits autres que le bois.
- Des milieux et des espèces remarquables bien inventoriés et bien connus.
- Des milieux et des espèces remarquables bien gérés.
- Une gestion forestière attentive à la biodiversité.
- Les fonctions de protection bien assurées par les forêts.
- L'accueil du public en forêt bien organisé.
- Qualité, hygiène et sécurité du travail en forêt bien assurés.
- Une filière forestière riche en emplois qualifiés.
- Les sites à haute valeur patrimoniale recensés et gérés de manière adéquate.
- La gestion durable des forêts au travers d'une large participation des parties intéressées.

